

Contrôles privé/public de la sécurité sanitaire des exportations horticoles

Ce projet visait à améliorer l'accès aux marchés des producteurs guinéens en créant de nouvelles possibilités commerciales grâce au respect des exigences GLOBALG.A.P, des prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) et des normes de sécurité agroalimentaire des détaillants.

STDF/PG/065

Status

Completed

Start Date

01/12/2005

End Date

30/06/2010

Project Value (US\$)

\$572,724

STDF Contribution (US\$)

\$572,724

Beneficiaries

Guinée

Implementing Entities

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD)

Partners

United Nations Development Programme (UNDP)
Institute for Marketecology (IMO), Switzerland

Background

Un soutien était nécessaire pour aider les petits et moyens producteurs agroalimentaires, les négociants et les exportateurs à se conformer aux normes (privées) acceptées au niveau international et à améliorer l'infrastructure et les services du côté de l'offre.

Results

Le projet a augmenté les possibilités de participation aux marchés pour plus de 1 500 petits agriculteurs produisant des pommes de terre et des ananas pour l'exportation.

Dans le cadre du projet, la législation nationale sur la qualité des produits alimentaires a été examinée et un corps d'inspection public a été établi pour contrôler la qualité et les aspects SPS. Des manuels de formation et de procédure ont été publiés et un site web a été créé pour diffuser les résultats du projet et les matériels de formation.

Le projet a permis de former une équipe d'assurance de la sécurité pour aider les petits producteurs et les PME guinéens à mettre en place des systèmes de contrôle de la sécurité. Trois exploitations pilotes cherchant à obtenir une certification ont mis en place les bonnes pratiques agricoles (BPA) et des systèmes comme l'analyse des risques et maîtrise des points critiques (HACCP), les normes ISO 9000 et ISO 22000, et des normes

commerciales.

Le projet a permis de renforcer les capacités du laboratoire du CERE (Centre d'étude et de recherche en environnement) chargé de délivrer des certificats phytosanitaires aux producteurs et aux exportateurs de produits horticoles, et une évaluation des besoins a permis d'identifier les lacunes dans les équipements et les installations.

Grâce à un partenariat collaboratif entre un laboratoire de certification marocain accrédité et le laboratoire du CERE, des auditeurs nationaux publics et privés ont reçu une formation sur les résidus de pesticides et l'analyse microbiologique. Cela a ensuite aidé les exploitations pilotes à respecter les protocoles GLOBALG.A.P.

Recommandations

Promouvoir la durabilité, les exploitations pilotes doivent disposer de ressources suffisantes (financement, équipement, savoir faire, sens des affaires et main d'œuvre), et les participants doivent pouvoir élargir les activités du projet.